

Thermicien d'installation et de maintenance

Postuler sur l'adresse suivante : m.livet@ch-saintnazaire.fr

Objet	Domaine d'application
Ce document a pour objet de définir les fonctions de Thermicien d'installation et de maintenance de l'atelier Génie-Thermique du service technique à la Direction du Patrimoine et des Travaux.	Poste Thermicien d'installation et de maintenance à 100 % à l'atelier Génie-Thermique

Référence(s)

Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : Thermicien d'installation et de maintenance
Code Rome : I1308 – Code métier : 20R40

Définition(s)

Réaliser des travaux de maintenance, d'entretien préventif et curatif, d'installation et de rénovation des réseaux et équipements de chauffage, climatisation et ventilation

Description de l'activité

1. Activités (et non responsabilités) principales du métier mobilisant des compétences déterminées :

- Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs, spécifiques au domaine d'activité
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Lancement, suivi et contrôle des réalisations en régie ou sous-traitées, relatives à son domaine d'activité
- Maintenir et dépanner un matériel, un équipement, une installation et/ou un système relatif à son métier
- Conduire des installations, des équipements relatifs au domaine de compétence, surveiller et optimiser leur fonctionnement et leur disponibilité
- Mise en conformité des installations, en application des normes et réglementations en vigueur
- Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, mise en service, entretien et /ou installation de matériels, outils, équipements, systèmes...)
- Réalisation des installations dans son domaine d'activité, en relation avec les utilisateurs ou les fournisseurs
- Identifier et diagnostiquer les anomalies, les dysfonctionnements des matériels, équipements et installations spécifiques au domaine d'activité
- Intervention, en première intention, de mise en sécurité de tous biens, personnes et installations hors heures ouvrées (participation à la permanence technique)

2. Contraintes du poste :

- En fonction des urgences, possibilité d'effectuer des heures supplémentaires,
- Travail en 3/8, 7j/7
- Travailler dans le respect des règles QHSE,
- Possibilité de détachement sur des Groupements de Coopérations Sanitaires.

3. Relations professionnelles :

▪ Responsables hiérarchiques Directs :

- Responsable de l'Atelier Génie-Thermique,
- Responsable Maintenance,
- Directeur de la D.P.T.

▪ Fonctionnelles internes :

- Bureau d'étude, ingénieurs de la D.P.T. (travaux, procédures),
- Magasinier de la D.P.T (pièces et consommables),
- Agents des autres Ateliers Techniques (interventions coordonnées),
- Cadres et personnel de l'établissement (interventions).

▪ Fonctionnelles externes :

- Entreprises de maintenance, travaux et contrôle,

Description du profil du candidat

1. Exigence du poste

- Bac pro en climatisation, froid, Génie-thermique
- Bac pro Electro-technicien, Electro-mécanicien
- Habilitation électrique B1V-H1V B2V-H2V-BC-HC-BR-BE-HE
- Formation d'agent de sécurité incendie SST et SSIAP1 exigée
- Formation à la conduite de groupes électrogènes exigée
- Permis B exigé.

2. Compétences requises (savoir-faire requis dans son domaine de compétence)

- Évaluer, choisir, utiliser les produits, matériaux, outils et techniques nécessaires à la pratique de son métier
- Consigner, suivre, planifier, contrôler et analyser son activité ou celle d'intervenants extérieurs (maintenance préventive, contrôles réglementaires, etc.)
- Dessiner, écrire et interpréter des plans techniques, des croquis relatifs à son domaine de compétence
- Qualités : Autonomie, initiative, rigueur et méthode, qualités relationnelles, discrétion professionnelle
- Capacité générale d'évolution et d'adaptation

3. Connaissances associées

- Connaissances approfondies :
 - Electricité générale (équipements)
 - Maintenance des équipements : chauffage, climatisation, ventilation
 - Maintenance des réseaux et de leurs équipements (traitement et production) : Chaudière bois et gaz, eau glacée, eau chaude sanitaire et solaire, pompe à chaleur, traitement de l'air
 - Sécurité incendie
- Connaissances détaillées ou générales en :
 - Normes, règlements techniques et de sécurité
 - Sécurité des équipements, bâtiments
 - Maîtrise des outils informatiques spécifiques : gmao, gtc, planification

4. Conditions particulières d'exercice :

Néant

5. Lieu d'exercice des fonctions :

L'agent est amené à intervenir sur l'ensemble des sites de l'hôpital : Cité Sanitaire, Heinlex et tous les sites extérieurs.

6. Horaires de travail en 3X8 7J/7 :

Matin	Soir	Nuit	Journée			
6h05-13h35	13h25-20h55	20h45-6h15	8h-12h 13h30-17h			

7. Passerelle courte :

- Technicien d'installation et de maintenance : Biomédical, fluides médicaux, électricité, électromécanique

Passerelle longue :

- Responsable de la maintenance des installations sanitaires, thermiques, climatiques et fluides médicaux

	Nom - Fonction	Date	Visa
Rédacteur	J. RENOUX - Responsable Maintenance	17/06/2015	
Vérificateur	P. NASSIF - DPT	17/06/2015	
Approbateur	P. LIMOGES - DRH		
pour mise en application le			